

## **Expérimentation PDMF**

### **COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 4 SEPTEMBRE DU GROUPE ACADÉMIQUE**

Le Recteur a décidé la mise en œuvre de l'expérimentation du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations (PDMF), conformément à la circulaire du 11 juillet 2008 parue au *B.O.* 29 du 17 juillet. Ce parcours de découverte des métiers et des formations concerne tous les élèves de la 5<sup>e</sup> à la terminale. Il s'agit pour chaque élève tout au long de ce cursus dans l'établissement scolaire :

- 1) d'appréhender des métiers différents à tous les niveaux de qualification, relevant de plusieurs champs professionnels, en dehors de tout préjugé sexué ;
- 2) de découvrir les différentes fonctions des entreprises et des administrations ;
- 3) de connaître l'ensemble des voies de formations que lui offre le système éducatif et de formuler des projets réalistes et adaptés au monde qui l'entoure.

Le PDMF fait partie intégrante du projet d'établissement et suivra une progression dont les élèves pourront garder trace tout au long de leur scolarité (Web Classeur).

L'expérimentation portera sur la mise en place d'une démarche et la création d'outils d'animation qui pourront être diffusés, après validation, à l'ensemble des établissements de l'académie.

Les collègues seront dotés du « Projecteur » réalisé par des équipes de l'Académie et du MEDEF Réunion.

3 collèges et 3 lycées ont accepté de participer à cette expérimentation :

- Collège Paul HERMANN                      Saint PIERRE
- Collège du CHAUDRON                      Sainte CLOTILDE
- Collège Albert LOUGNON                      Saint PAUL
- LEGT SARDA GARRIGA                      Saint ANDRÉ
- LPO BEL AIR                                      Sainte SUZANNE
- LPO Jean HINGLO                              Le PORT

L'organisation proposée est la suivante :

A) Un groupe de référents académiques qui suivra les établissements et assurera la régulation de l'expérimentation :

- Michel GEORGES-SKELLY                      CSAIO DR
- Francis MATT                                      DAET
- Alain BALARD                                      Chargé de mission École-Entreprise
- Muriel COL-MINNE                              IEN IO
- Imré VADASZ                                      IEN IO ONISEP
- Jean Jacques DAGUERRE                      DCIO SAIO
- Roselyne RIVOIRE                              DCIO Ste Clotilde
- Régine CAPDEJELLE-RETTIG                      COP SAIO
- Jean Marc MERLO                              PROVISEUR LEGT SARDA GARRIGA

B) Un groupe constitué du chef d'établissement, d'un professeur et/ou d'un référent DP, d'un DCIO ou un COP, d'un parrain représentant du monde professionnel, d'une personne représentant le groupe académique.

Il assurera la mise en œuvre de l'expérimentation sur les différents niveaux de l'établissement à tout ou partie des divisions et fera le point sur l'avancée du projet.

Il est prévu 4 à 5 réunions de ce groupe sur les périodes inter congés

C) Le groupe académique est composé du groupe de référents et du groupe établissement.

Il se réunira à nouveau en février 2009 puis en mai pour faire l'évaluation du dispositif avant la remise du bilan à M le Recteur.

Cette évaluation portera notamment sur les points forts et les points faibles, sur les éléments facilitateurs ou les freins à la mise en place, sur les besoins inventoriés...

Après un tour de table et la présentation des établissements et des actions menées dans le cadre du volet orientation du projet d'établissement, la proposition a été faite d'étendre l'expérimentation aux 2 LP. (entretien personnalisé d'entrée et Techniques de recherche d'emploi).

Jean Marc MERLO souhaite que le lycée SARDA GARRIGA puisse intégrer l'expérimentation WEB CLASSEUR (ainsi que les collèges de rattachement à vérifier auprès des principaux concernés).

Nous souhaitons recevoir pour le 30 septembre, le projet PDMF de l'établissement qui est à adresser à l'adresse suivante : [droreunion@onisep.fr](mailto:droreunion@onisep.fr).

Le référent académique rattaché à un établissement prendra contact avec le chef d'établissement pour vous rendre visite avant les congés d'octobre.